

Éric Maisons
Les Plais
28250 Digny
Tel: 06.12.30.65.96

Le 31/01/2019

Mme le Maire,

Suite à notre entrevue je me permets de vous solliciter par écrit par rapport à la voie communale n°52 qui traverse mon corps de ferme.

Mon premier souci concerne l'entretien de la partie goudronnée, je reconnais que vous avez réalisé il y a quelques années un élargissement de la voie de 2,5 mètres à 3,5 mètres en creusant sur le coté et en solidifiant ce mètre supplémentaire (pierres fournies par mes soins). Malheureusement le passage des engins agricoles et semi-remorques ont fortement dégradés et creusés cet élargissement. Jusqu'à ce jour, j'entretien moi même le chemin goudronné.

Mon deuxième souci est d'ordre technique, j'ai un projet d'agrandissement du hangar existant qui ne peut se faire que dans le prolongement de celui-ci. En effet une ligne électrique moyenne tension m'empêche de m'éloigner dans ma parcelle et cela m'oblige donc de couper le chemin vert qui à ce jour n'est emprunté que par moi et malheureusement parfois par des buggies et quad lors de randonnées sauvages.

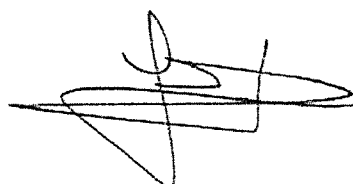
Afin de pouvoir réaliser mon projet et de couper court à toute réclamation sur l'entretien de la partie goudronnée, je vous propose de racheter ce chemin n°52 ce qui dégagerait la mairie de l'entretien (devis pour un bitume environ 30 000€).

Une autre solution peut être envisageable en cas de refus ou de délai trop long, qui serait de déplacer ce chemin vert dans ma parcelle avoisinante par échange de biens. Si besoin je reste à votre disposition et à vous recevoir sur place si besoin pour vous expliquer.

Je vous prie, Mme le Maire, de recevoir mes sincères salutations

PS: ci-joint plan cadastral du projet

Éric Maisons



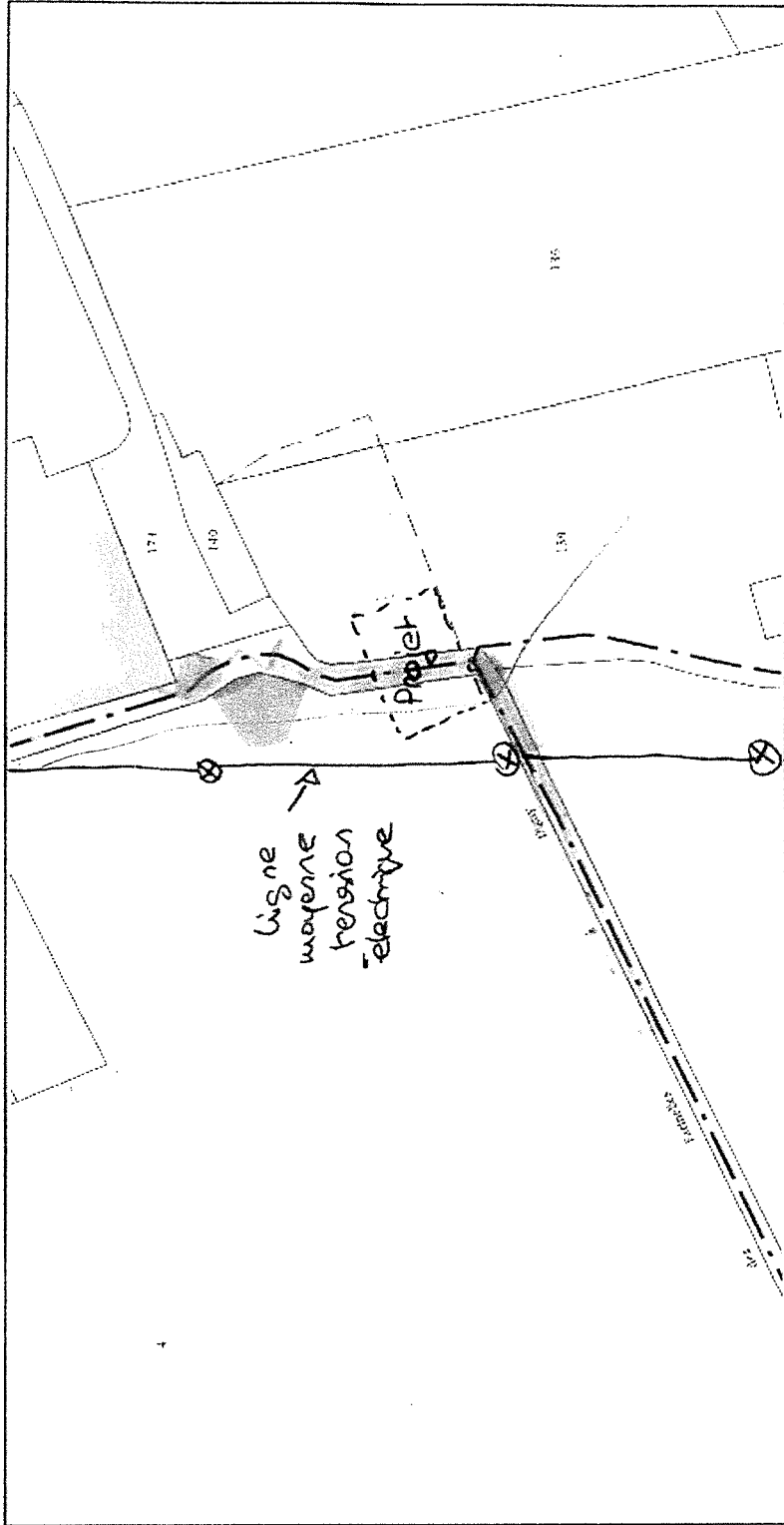
goudron
Chemin vert



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

AD

goudron
chemin vert

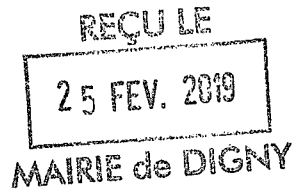


Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

Impression non normalisée du plan cadastral

AF

Digny, le 22 Février 2019



Madame la maire
Mairie de DIGNY

Objet : demande acquisition portion de chemin

Madame,

Monsieur MAISON m'a fait part de sa demande faite à la mairie de Digny concernant la suppression du chemin rural n°52 à partir de ses bâtiments au lieu-dit « Les Plaids » jusqu'au bois dénommé « L'enfant » cadastré YB21/YB22 .

Si cette suppression se réalise, je me retrouverai avec un chemin sans issue au milieu de mon parcellaire partant du lieu-dit « Les Farinelles » à ce même bois,

C'est pourquoi, je vous fais part de mon souhait d'acquérir cette portion de chemin rural (environ 180 m de long),

Le bois « L'enfant » appartenant à la famille Dutillet situé au milieu de nos parcelles respectives n'est pas pour autant sans issue puisqu'il existe un accès le long de la route D928.

En attendant une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

